

Arrêté fédéral concernant les immeubles du DFF pour 2015

du 8 décembre 2015

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu l'art. 167 de la Constitution¹,

vu le message du Conseil fédéral du 20 mai 2015 (message 2015 sur les immeubles du DFF)²,

arrête:

Art. 1 Principe

Les investissements immobiliers au sens du message 2015 sur les immeubles du DFF sont approuvés.

Art. 2 Crédits d'engagement soumis au frein aux dépenses

¹ Un crédit d'ensemble «Constructions civiles» de 165,4 millions de francs est autorisé pour le projet concernant Séoul (construction d'une chancellerie et d'une résidence) ainsi que pour les deux crédits-cadres «Administration civile de la Confédération» et «Nouveaux centres de la Confédération pour le Secrétariat d'Etat aux migrations», conformément à l'annexe.

² Un crédit d'ensemble «Prise en location» de 88,1 millions de francs est autorisé pour les projets «Frais de loyer pour le Tribunal fédéral» et «Frais de loyer pour Agroscope», conformément à l'annexe.

Art. 3 Transferts au sein du crédit d'ensemble «Constructions civiles»

¹ Le Département fédéral des finances (Office fédéral des constructions et de la logistique) est habilité à procéder à des transferts de crédits à l'intérieur du crédit d'ensemble «Constructions civiles» visé à l'art. 2, al. 1.

² Ces transferts de crédits ne doivent pas conduire à augmenter le crédit d'engagement et les crédits-cadres de plus de 5 % chacun.

¹ RS 101

² FF 2015 3465

Art. 4 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 24 septembre 2015

Le président: Stéphane Rossini

Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 8 décembre 2015

Le président: Raphaël Comte

La secrétaire: Martina Buol

Liste des crédits d'engagement

	CHF
Crédit d'engagement	
Séoul, construction d'une chancellerie et d'une résidence Projet n° 3794.008; <i>ch. 2.1 du message</i>	15 400 000
Crédit-cadre «Administration civile de la Confédération» Projet n° 620.2016; <i>ch. 2.2 du message</i>	100 000 000
Crédit-cadre «Nouveaux centres de la Confédération pour le SEM» Projet n° 420.2016; <i>ch. 2.3 du message</i>	50 000 000
Crédit d'ensemble «Constructions civiles»	165 400 000
Crédits d'engagement	
Frais de loyer sur 5 ans pour le Tribunal fédéral <i>Ch. 4.1 du message</i>	10 500 000
Frais de loyer sur 25 ans pour le bâtiment d'Agroscope IDA <i>Ch. 4.2 du message</i>	77 600 000
Crédit d'ensemble «Prise en location»	88 100 000
Total des crédits d'engagement qu'il est proposé d'ouvrir par le présent message	253 500 000
